



Direction de la Vie Citoyenne
Service Vie Participative

CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE VILLE

RELEVÉ DE CONCLUSION LUNDI 14 MARS 2005

Présents :

Co-présidentes : Nathalie BEGUIER, Catherine GANIVET.

Elus municipaux : Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, Bernard JOURDAIN, Conseiller Municipal, Catherine REYSSAT, Conseillère Municipale.

Membres du Conseil de Quartier : Gilles ALBERT, Christiane BERNIS, Denys BOURDEAU, Georges COLOMER, Ghislaine COLOMER, Brigitte DURGAND, Danielle GABORIAU, Bernard FAOUEU, Jean-Gabriel HERNANDEZ, Philippe HOFMANN, Michèle JOUSSEAUME, Christine LEVAIN, Françoise MAYE, Jacques MORIN, Jean-Michel PIERRE, Mireille TREBUCQ, Marie TROCME, Jean-Marie WACK.

Direction de la Proximité et de la Citoyenneté : Laurence FAUCON, Responsable du Service Vie Participative, Nathalie SENE, Assistante du Conseil de Quartier.

Excusé(e)s : Susan BURGESS, Alain CRIGNON, Florence MECHIN, Marc VECHAMBRE.

Absents : Alain GARCIA, conseiller municipal, Maurice BAGOT, Laurent BERENGER, Evelyne GUION, Jean-Louis MOREAU, Philippe MOREAU, Emmanuelle VITTU.

Démission : Alain BRUNET.

Objet : Validation du relevé de conclusion du conseil de quartier du 7 décembre 2004.

Réponse Conseil

Bassin d'orage rue Tartifume : préciser que c'est l'assainissement des venelles et non l'assainissement de la rue Tartifume. Le conseil de quartier vote le relevé de conclusion à l'unanimité.

Objet : Information sur la Place du Donjon (documents présentés au conseil de quartier).

Le bureau d'étude désigné est SETTEC, l'architecte est M. Gonfreville. Une première réunion a eu lieu le 9 mars 2005 sur le lancement du projet pour un dépôt du permis de construire, en principe, en juin 2005. Le planning est en cours d'élaboration avec la CAN pour mener ce projet en même temps que celui du bassin d'orage. Une nouvelle réunion est prévue mardi 15 mars 2005 avec la maîtrise d'œuvre. L'aménagement paysager se fera dans un deuxième temps. La livraison est prévue à l'automne 2007, sous réserve que les fouilles archéologiques ne retardent pas les travaux. Le projet comprend trois phases (1/ parking de 300 places, 2/ une bâche de rétention, 3/ un espace public). A ce jour, il est question de phasage, aucune date n'est arrêtée. L'étude et la concertation est constante avec les commerçants des halles. Le planning prévisionnel sera joint au relevé de conclusion. Une concertation est envisagée pour déterminer ce qui sera fait pour la surface. Le monument aux morts de la Place de Donjon ainsi que les sculptures seront déplacés pendant les travaux. Le coût du parking sous-terrain sera géré par la SOPAC. Gérard NEBAS viendra présenter le projet dans un prochain conseil de quartier.

Réponse Mairie/Proposition Conseil

- les marchés du jeudi et du samedi seront-ils maintenus sur cette place ? : Les marchés seront déplacés sur le parking du Moulin du Milieu pendant les travaux.
- si l'on trouve des vestiges lors des fouilles, pendant combien de temps les travaux seront retardés ? : cela dépend des vestiges trouvés. Pour information le bassin d'orage concerne la CAN, tout sera répertorié.
- le conseil de quartier pourra-t-il assister aux fouilles archéologiques ? : l'aménagement sous terre concerne les techniciens et les ingénieurs.
- le niveau d'eau sera-t-il abaissé pour mettre en valeur les fortifications ? : cela fait partie de l'aménagement paysager, le conseil de quartier ainsi que les Niortais seront concertés au préalable.

Objet : Information sur le projet de la Place du Roulage (plan des aménagements présenté).

La délibération du 25 février 2005 se trouve dans les dossiers. Au regard des études restant à réaliser et des délais de désignation des entreprises, les travaux ne pourront démarrer avant le début de l'année 2006. Une intervention préalable des concessionnaires (dévoisement des réseaux) devraient intervenir à partir du deuxième semestre 2005. C'est un aménagement important pour la ville de Niort, qui a aussi pour but d'améliorer la desserte de l'école Saint-Hilaire.

Réponse Mairie/Propositions Conseil

- combien y a-t-il de places de stationnement car l'info Synthèse du 29 octobre 2004 précisait 113 places de stationnement dont 108 pour les voitures ?
- pourquoi la délibération annonce le montant des travaux estimatifs au stade de l'avant projet pour 1 499 486, 75 euros, alors que le Vivre à Niort de mars 2005 indique des chiffres différents ? : le projet est sur une programmation pluri-annuelle.
- les demandes suggérées lors des réunions ont-elles été accordées ? : toutes les demandes ont été examinées.
- Rue Ernest Pérochon :
N'y a-t-il pas un risque que la rue soit plus fréquentée ? : il y aura une seule voie de circulation, donc cela va réduire le flux de circulation.
Comment le bus va-t-il circuler vu les stationnements prévus ? : ce projet a été étudié en tenant compte des transports.
Y aura-t-il un couloir bus ? non. Le conseil de quartier souhaite que cette proposition soit examinée de nouveau.
- Rue Rabelais, les plots provisoires en dur vont-ils être posés pour empêcher le tourner à gauche ? non car ils gêneraient le stationnement. Une réponse plus précise sera donnée lors du prochain conseil de quartier.

Objet : Information sur la Place de la Brèche (plan présenté).

Les groupes de travail ont été mis en place avec les Niortais. Suite à ces réunions une commission spéciale « culture » s'est créée. L'objectif est de faire de la Place de la Brèche un place animée. L'escalier est conservé. L'émergence prendra en compte les parties en bois. Il serait plus opportun de placer la scène accueillant les concerts vers le bas. Un obstacle phonique est envisagé pour isoler cet emplacement. Un deuxième forum sera organisé avec M. MILOU et M. LANCEREAU qui se

partagent le travail.

Point sur le groupe de travail :

- le grand conseil mondial des clowns a lieu tous les deux ans à Niort, un chapiteau sera installé sur le côté gauche de la place pour le cirque.

- cité des Sciences : l'étude de faisabilité est en cours, les résultats seront communiqués en mai 2005.

La ville de Niort prend à la charge de son budget 1 400 000 euros hors taxe.

- espace public : la ville de Niort prend en charge 6 600 000 euros hors taxe.

- esplanade de la République : les travaux débutent cet été 2005, pour un montant de 1 000 003 hors taxe à la charge de la ville de Niort.

- le parking sous terrain est la charge du délégataire.

- le pôle d'échange et le bassin d'orage sont de la compétence CAN.

Sur les quinze millions d'euros annoncés, le coût total du projet est de neuf millions d'euros hors taxe, les chiffres seront présentés pour un vote au conseil municipal du 24 mars 2005. La ville de Niort a prévu cette somme sur son budget prévisionnel, les impôts locaux ne seront pas augmentés. La réflexion est à poursuivre car des changements peuvent intervenir.

Réponse Mairie/Propositions Conseil

- les plannings des travaux de la Brèche ne vont-ils pas se chevaucher avec ceux du Donjon et de la Place de Roulage ? : il y aura probablement des travaux qui pourront être concomitants sur un certains temps et des complications de circulation.

Objet : points divers

➤ Y a-t-il quelque chose d'envisagé pour le bout de la rue Paul Bert ? : c'est privé.

➤ Avenue de Paris :

- va-t-il y avoir des sens interdits ? : il y a une ligne continue.

- va-t-il y avoir une signalisation particulière notamment pour les contre-allées (incivilités fréquentes ; non respect du stop pour tourner vers la rue Tartifume à gauche, contre-allées empruntées pour aller à Souché) ? Le passage des bus dans les contre-allées auraient résolu ces incivilités : le problème des contre-allées a été signalé au service voirie qui étudie une possibilité d'améliorer la situation. Au projet initial les contre-allées étaient réservées aux bus mais les riverains s'y sont opposés. Le conseil de quartier souhaite que le projet soit à nouveau étudié et proposé aux instances décisionnelles.

Pourquoi ne pas acheter la maison ? : la Ville de Niort a déjà fait les démarches pour cette maison, le propriétaire n'est pas vendeur. L'adjoint au Maire délégué à l'aménagement de l'espace, l'urbanisme, le patrimoine a répertorié les endroits inoccupés, cela demandera du temps avant d'avoir les résultats.

- l'arrosage des plantations : l'eau du bassin d'orage sera recyclée pour permettre l'arrosage.

➤ Maison de la Vierge : les étais ont été retirés.

➤ bassin d'orage rue Tartifume : l'étude de faisabilité est prévue mi-mars/mi-mai. Un Maître d'œuvre vient d'être désigné pour le parking rue de Tartifume. L'avant projet de l'étude sur l'espace paysager sera présenté au conseil de quartier du 28 avril. Par la suite, une réunion spécifique (réunion publique) sera organisée en mai 2005. Les travaux sont envisagés pour 2006.

➤ planning de démarrage des travaux rue Tartifume : suite à la déclaration infructueuse de la consultation des entreprises pour l'aménagement de la rue (commission d'appel d'offres du 14 février 05), les travaux qui devaient débiter au cours du mois d'avril 2005 (durée 3 mois) sont reportés au plus tôt au mois d'octobre 2005. Une réfection de la chaussée suite à l'enfouissement des réseaux est réalisée afin de rendre la rue à la circulation. Info Quartier distribué. La rue a été refaite, le conseil de quartier souhaite désormais que les gravillons soient retirés.

➤ parcours santé : 65 000 euros au budget. L'étude est en cours. Les travaux sont prévus pour septembre/octobre 2005. Le parcours sera terminé pour fin d'année 2005. Une présentation pourra être faite auprès du conseil de quartier du 28 avril. Le conseil de quartier souhaite le plan avec le tracé de ce parcours.

➤ rue des fossés et de l'huilerie : des travaux de réfection avaient été réalisés en 2003. Un tronçon situé entre la rue Porte Saint Jean et le n° 9 de la rue des Fossés n'avait pas pu être fait car la maison située au n° 4 rue des Fossés était en mauvais état, mal étayée. Cette maison a été rénovée, aussi, le tronçon en question a fait l'objet de travaux de réfection depuis le 9 mars pour un mois. Un info quartier a été distribué.

➤ rue Anatole France : un plan a été envoyé, début mars aux riverains et à la commission voirie par le

service voirie.

➤ étude de circulation Centre Ville/Quartier Nord : un bureau d'études a été nommé : Municipalité services/Ponant. L'étude doit donc maintenant démarrer pour 6 mois. Etude d'aménagement avec dominante : déplacement/stationnement/entrées de ville co-financés par la ville, la CAN et le Conseil Général. Pour la rue du Vivier son aménagement n'a pas démarré car elle dépend du plan de circulation sur Duguesclin. Le conseil de quartier souhaite que les études sur le plan de circulation dans le secteur soient présentées dès que possible. Le conseil de quartier sera régulièrement informé de l'avancement de l'étude.

➤ rue Ernest Pérochon : une dame a chuté en raison d'un trou au passage protégé qui mène à la Poste, la fiche est à traiter. Ce problème a été signalé à plusieurs reprises, le conseil de quartier souhaite une solution rapide.

➤ place Saint Hilaire (prévoir un revêtement de sol qui est inexistant) : la commission voirie ne cautionne pas cette demande, à retirer du tableau de bord.

➤ rue de la Terraudière (pose d'horodateur) : idem

➤ illumination de Noël : il faut dissocier les illuminations de Noël et le Marché de Noël. Il faut aussi déterminer le type d'éclairage pour la place de la Brèche. Le conseil de quartier souhaite un éclairage place du Roulage (qui avait été négocié lors de l'achat du plafond lumineux).

➤ rue des quatre Vents : le service voirie a rencontré Gérard LABORDERIE pour faire de leur proposition. Le plan de l'aménagement sera joint avec le relevé de conclusion.

➤ rue des trois Coigneaux : le conseil de quartier est favorable pour implanter la boîte aux lettres en limite du terrain de l'OPAC et du domaine public communal.

➤ sonomètre/compteurs de trafic : le conseil de quartier donnera son avis au conseil de quartier du 28 avril. Inviter Michel GOURJAULT au conseil de quartier du 28 avril avec l'accord de Gérard NEBAS.

➤ démissions de Charles JOLY pour des raisons personnelles et de Alain BRUNET pour des raisons professionnelles.

➤ Avenue de Limoges : les travaux ont été finalement programmé et accepté sur le chemin et sur l'Avenue de Limoges. Qui est originaire de la demande ? Pourquoi ce changement ?

➤ Boulevard René Cassin : des plantations sont prévues. La commission cadre de vie/environnement du conseil de quartier a-t-elle validé ce dossier ? : c'est une fiche de proximité qui a été établie par le conseil de quartier le 7 mai 2004. La demande a dans un premier temps reçu une réponse négative des services. Par ailleurs, l'adjoint délégué aux espaces verts a reconnu en allant sur le terrain qu'un aménagement était nécessaire. Il se peut que le service espaces verts revoie l'amélioration du site. Il est juste question de modifier les plantations. Si des modifications sont demandées c'est que les riverains en ont fait la demande. La commission cadre de vie/environnement du conseil de quartier n'a plus à délibérer sur ce dossier. Le détail des travaux qui sont envisagés pourraient être indiqués au conseil de quartier du 28 avril.

PROCHAINES REUNIONS

BUREAU

Mardi 5 avril : 19h45/22h00, salles des commissions

CONSEIL DE QUARTIER

Jeudi 28 avril : 19h45/22h00, Salle de Justice de Paix